

28, Rue La Fontaine
35340 LIFFRE
Tel : 02 99 68 31 31

CONVENTION D'UTILISATION CONTROLEUR DE NIVEAU DE BOUE

Entre

Liffré Cormier Communauté, représentée par son Président Stéphane PIQUET,

Et

M, Mme,

Domicilié(e)

Tél : Courriel :

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1-UTILISATION

Liffré Cormier Communauté met à la disposition :

Le contrôleur de niveau de boue de marque ATB.

pour le de h à h

Le matériel sera récupéré le à h

et restitué le à h

La mise à disposition comprend :

- 1 sacoche de transport.
- 3 manchons de 1 m chacun.
- 2 joints caoutchouc de diamètre intérieur 45 mm et de 5 mm d'épaisseur.
- 1 notice d'utilisation.



ARTICLE 2 - OCCUPATION

Le locataire prendra le contrôleur de niveau de boue mis à disposition dans l'état où il se trouve le jour de la location,

Le locataire devra rendre le contrôleur de niveau de boue propre.

En cas de détérioration ou de la non restitution du matériel, les pénalités appliquées à l'article 3 seront appliquées.

Le retour du contrôleur de niveau de boue se fera en présence d'un agent de la Communauté de Communes.

En cas de problème de fonctionnement, le numéro de téléphone à appeler est le suivant :

-Aux heures d'ouverture de la Communauté de Communes: 02 99 68 31 31

ARTICLE 3 - TARIFICATION de la MISE A DISPOSITION

En application de modalités de tarifications décidées par le conseil de la Communauté de Communes (DEL 2015/082 du 11 juin 2015), la présente mise à disposition est consentie sur les bases suivantes :

TARIF T.T.C LOCATAIRES

Contrôleur de niveau de boue de marque ATB

Tarif de Prêt :

- **à la demi-journée : gratuit**
- **à la journée : gratuit**
- **caution : 370 €**
- **détérioration de la sacoche : 80 €**
- **perte d'un joint caoutchouc : 5 €**
- **perte de la notice : 10 €**

Signature du Locataire

Pour le Président
de la Communauté de Communes,

Isabelle GAUTIER
Vice-présidente
en charge de l'Assainissement

